



**fédération
française
de canoë-kayak**

**COMITE
REGIONAL
RHÔNE ALPES**

Formation - Juge Arbitre Régional Descente - Samedi 12 octobre 2013 A l'occasion de la finale N3 de MOUTIERS

Bienvenue en Rhône-Alpes !

Le comité Régional Rhône-Alpes profite de la concentration des clubs qui se déplaceront à la finale N3 IR EST à Moutiers pour inviter les candidats juges arbitres à participer à cette session. Naturellement, cette formation est ouverte aux candidats de tous les comités régionaux voisins qui souhaiteront nous rejoindre.

Conditions : Etre licencié 2013, avoir 18 ans révolus et s'inscrire avant le lundi 7 octobre 2013 !

Cette formation s'adresse à celles et ceux qui s'investissent dans leur animation régionale et qui, à cette occasion, pourront endosser le rôle de Juge Arbitre et ainsi contribuer à faciliter la mise en œuvre des compétitions locales. Cette pierre, portée à l'édifice du corps arbitral, contribuera au développement de la descente d'une manière générale et, à étoffer plus spécifiquement la polyvalence de vos jeunes.

En joignant l'utile à l'agréable, les accompagnateurs pourront se former pendant que les sportifs navigueront sur le slalom, c'est aussi, pour certains, l'occasion d'organiser une séance d'entraînement descente du côté de Aime. L'aspect rentabilité du déplacement n'échappera à personne.

Nous remercions la municipalité de Moutiers qui met à notre disposition la salle de « l'Harmonie » située à proximité immédiate de la mairie. Cette salle se situe à 15 minutes à pied du bassin. Nous remercions le club de Moutiers sans qui rien n'aurait été possible.

Merci de votre attention,

Sportivement

Claude SCHMITT,
Animateur de cette session.



**fédération
française
de canoë-kayak**

**COMITE
REGIONAL
RHÔNE ALPES**

Pré requis

Imprimer et lire les règlements sportifs et particulièrement :

- Règlement sportif commun
- Règlement sportif descente
- Annexes descente

Matériel individuel

- Crayon, gomme
- Cahier de note
- Votre impression papier du règlement descente

Programme

Rendez-vous Salle de l'Harmonie à côté de la mairie de Moutiers

Samedi 12 octobre de 14 H 00,
 à 17 H 00.

Rôle du Juge arbitre.

Droits et devoirs du compétiteur

La réglementation

Le déroulement de la course

QCM



fédération
française
de canoë-kayak

COMITE
REGIONAL
RHÔNE ALPES

Plan d'accès

La salle de l'Harmonie se situe sur le côté droit du bâtiment de la mairie de Moutiers quand vous êtes face à l'entrée.





**fédération
française
de canoë-kayak**

**COMITE
REGIONAL
RHÔNE ALPES**

Hébergement, Restauration

Pour ces questions, nous vous renvoyons au document « Hébergement.doc » joint à l'invitation de la finale Slalom N3 de MOUTIERS.

Sachez simplement qu'une tartiflette party est prévue.

Ne tardez pas à vous inscrire auprès de l'organisation N3 si vous êtes intéressés.

Samedi 12 octobre
Repas au collège de Moutiers
Tartiflette party (tartiflette, salade, dessert) – 12€ par personne

Inscription Formation Juge Arbitre Descente

Merci de renseigner toutes les informations demandées afin que votre dossier puisse être traité par la commission nationale descente.

Informations à retourner au comité régional Rhône-Alpes de Canoë kayak par mail avant le 7 octobre :

Adresse rhonealpes@ffck.org
Copie, claudeschmitt@wanadoo.fr

COMITE REGIONAL : N°COMITE
CLUB : N°CLUB
NOM : Prénom :
N°de LICENCE :
MAIL :
ADRESSE :
N°DE TELEPHONE :

L'organisation se réserve le droit d'annuler la formation en cas de manque de candidats.

[Confirmation du maintien de la session mercredi soir 10 octobre par retour de mail à votre adresse personnelle.](#)